

† Hans Lutz

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare =
Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses**

Band (Jahr): **15 (1939)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vereinigung schweizerischer Bibliothekare
Association des bibliothécaires suisses

Nachrichten — *Nouvelles*

XV. Jahrgang — No. 3.

10. Mai 1939

REDAKTION: Dr. M. GODET, Schweiz. Landesbibliothek, BERN

Die Jahresversammlung

der Vereinigung schweizerischer Bibliothekare findet dieses Jahr vom 17.—18. Juni in Zürich statt.

L'Assemblée annuelle

de l'Association des bibliothécaires suisses aura lieu cette année à Zurich les 17 et 18 juin.

† ***Hans Lutz***

(11 janvier 1892—7 mars 1939)

Paroles prononcées aux obsèques par M. Marcel Godet, Directeur de la Bibliothèque nationale

Mesdames, Messieurs,

Le douloureux devoir m'incombe d'apporter à cette heure, au nom de la Bibliothèque nationale et des collègues du défunt, un suprême hommage à celui qui fut un de nos meilleurs collaborateurs, le Dr. Hans Lutz.

Il n'était point devenu bibliothécaire, comme c'est souvent le cas, par le hasard des circonstances, mais plutôt par secrète inclination, nécessité intérieure, prédestination peu à peu reconnue. Ses études variées, qui l'avaient conduit de la théologie à la philologie germanique et anglaise, à l'histoire, à la géographie, à l'histoire de l'art, à la philosophie, lui furent, dans leur diversité même, une bonne préparation à la carrière de son choix, à ce rôle

d'informateur, de guide, d'auxiliaire averti que remplit le bibliothécaire dans le monde intellectuel.

Entré en 1925 à la Bibliothèque de l'Université de Bâle en qualité de volontaire, engagé bientôt comme secrétaire, puis comme assistant, chargé principalement du service des échanges et de la rédaction de la « Liste des écrits académiques suisses », il se fit vite apprécier pour l'étendue de ses connaissances et ses dons professionnels. Aussi la Bibliothèque nationale fut-elle heureuse de pouvoir se l'attacher en 1929 en qualité de bibliothécaire. Il y fut d'emblée préposé au Catalogue général des bibliothèques suisses, vaste entreprise qui n'en était alors qu'à ses débuts; et c'est, pour la plus large part, à son zèle et à son savoir-faire que l'on doit le rapide développement qu'a pris ce grand fichier collectif qui constitue pour nos bibliothèques, et même pour l'étranger, un si précieux instrument d'information. Le service de renseignements organisé en relation avec ce catalogue lui était également confié, ainsi que la division des publications étrangères. Il fut le rédacteur du « Répertoire des centres de documentation existant en Suisse », l'organisateur habile de plusieurs de nos expositions, notamment de celle consacrée à Goethe et la Suisse. On savait que tout ce qu'on lui confiait serait bien fait, rapidement et sans bruit.

Sa formation intellectuelle et son goût pour l'enseignement supérieur devaient tout naturellement l'amener à chercher contact avec l'Université qui le nomma privat-docent en 1935. Il donna dès lors, chaque hiver, un cours sur les bibliothèques de Berne et leurs ressources, suivi, au semestre d'été, d'exercices bibliographiques pratiques. Ses écrits pleins de faits, de remarques et de suggestions intéressantes, sur les Echanges internationaux de publications, sur la Documentation et d'autres questions techniques, avaient, non moins que son activité enseignante, attiré sur lui l'attention de ses confrères et lui avaient valu une considération qui se manifesta, en particulier, le jour où l'Association des bibliothécaires suisses l'appela à siéger dans la Commission des examens professionnels. Il avait récemment presque terminé la rédaction d'un grand ouvrage qui était le fruit de recherches étendues sur

« L'histoire et le système des catalogues en Suisse »*) et qui, s'il est publié, comme on doit l'espérer, achèvera d'établir la réputation de son auteur dans les milieux professionnels.

Il était un des bibliothécaires suisses dont on pouvait, à vues humaines, attendre le plus. Sa remarquable mémoire, sa richesse d'idées, son jugement indépendant, son initiative, en faisaient un collaborateur de haute valeur auquel on recourait d'instinct quand il s'agissait de tâches sortant de l'ordinaire, touchant au domaine international, ou exigeant des connaissances encyclopédiques; de même qu'on lui confiait volontiers le soin de guider et renseigner les savants et confrères étrangers qui demandent à visiter notre Bibliothèque nationale : on était sûr qu'il ferait honneur à notre établissement et à notre pays.

S'il avait le sérieux du caractère bâlois, il avait aussi la solide culture, le sens critique et les larges horizons qui sont dans la tradition de la Cité de l'humanisme et de Jacob Burckhardt. Son soin du détail ne lui faisait pas perdre de vue les grandes lignes; ni ses considérations théoriques, les buts pratiques que poursuit une bibliothèque.

Nous qui l'avons vu à l'œuvre, qui avons connu dans nos salles son pas rapide, l'activité de son esprit, le sourire où son œil et son front s'éclairaient, sa simplicité d'homme oublieux de lui-même et tout voué à la science, — nous témoignons qu'il laisse aux bibliothécaires suisses un bel exemple de distinction intellectuelle et morale que la brutalité croissante de notre époque rend plus appréciable.

Veuille sa famille en deuil agréer l'expression de notre profonde et respectueuse sympathie.

La Bibliothèque nationale, à laquelle Hans Lutz a consacré le meilleur de ses forces, et le personnel de la Bibliothèque, qui perd en lui un très cher collègue, garderont toujours de lui un souvenir ému et reconnaissant.

*) Grundlegung zu einer historischen und systematischen Darstellung des Katalogwesens der Schweiz. Habilitationsschrift. 2 Bände (in Maschinenschrift). 1935—38.